

L'enfant placé



 Formation pour les professionnels
 de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Julien LELIEVRE
 psychologue clinicien,
 avec la participation
 d'intervenants spécialisés.

Julien LELIÈVRE est formateur au COPEs depuis 2011. Son expérience au foyer départemental de Villepinte l'a fortement sensibilisé aux problématiques du public relevant de la protection de l'enfance.

C'est ensuite au sein de la Maison Des Adolescents de Clichy-sous-Bois qu'il a accompagné de nombreux jeunes placés.

Dans le cadre de son activité libérale il a construit un dispositif familial thérapeutique avec et au sein de l'Aide Sociale à l'enfance de Paris. Ce dispositif s'avère avoir des effets positifs pour de nombreuses familles. Ces différentes casquettes de formateur et de clinicien l'ont amené à construire une formation où s'articule étroitement clinique et théorie pour répondre au plus près aux difficultés que rencontrent les professionnels sur le terrain.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel travaillant (ou en lien avec) dans le champ de la protection de l'Enfance

Groupe de 8 à 15 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée 2 jours ■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Jeudi 21 et vendredi 22 janvier 2021

LIEUX DES SESSIONS

■ Créteil (locaux FACE PEP)

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 550 € / personne / 2 jours

TARIF MEMBRE 480 € / personne / 2 jours

LES +

Ce module de formation aborde les caractéristiques d'un placement et sa répercussion sur le fonctionnement psychique en fonction de l'âge et de la temporalité de la prise en charge par l'intermédiaire de trois interventions expertes, et notamment :

Désirs et besoins de l'enfant / Différentes modalités d'expression de la souffrance chez l'enfant / Articulation entre les liens intrapsychiques et intersubjectifs / Continuité-discontinuité, investissement-désinvestissement.

Vous inscrire : **01.41.78.92.60** / face-pep@lespep.org

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Approfondir l'empathie, l'écoute et la finesse d'observation.
- Favoriser la souplesse des mouvements d'identification et de prise de distance vis-à-vis des vécus de l'enfant.
- Enrichir l'analyse des situations par de nouveaux apports théoriques, permettre à chacun d'affiner ses réponses.

PROGRAMME

Jour 1

🕒 Pour qu'une séparation ne soit pas une rupture

- Séparation et protection : enjeux pour les enfants, les parents et les professionnels.

🕒 Les droits dans l'assistance éducative : principes et déclinaisons concrètes

- Comment concilier intérêt de l'enfant et droits des parents dans le cadre du placement.
- Illustrations à partir de dossiers judiciaires, des articles, des lois et des projets de réforme en cours.

Intervention de Sophie Machinal, magistrate ; ancienne juge des enfants ; formatrice au droit de la famille.

Jour 2

🕒 Les signes de souffrance selon l'âge à l'arrivée et au cours du placement

- Quelle contenance et quelle mise en sens possible ?
- Quels enjeux pour le sentiment d'identité, de continuité du bébé, de l'enfant et de l'adolescent ?

🕒 Les parcours en protection de l'enfance au prisme d'une recherche par les pairs

Intervention de Léo Pair, chercheur ayant connu le placement de l'intérieur ; membre de l'association d'Entraide des pupilles et ancien pupille de l'État.

🕒 Méthodes et outils pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés par des situations cliniques et des supports vidéo.
- Échanges et élaboration à partir de la pratique des participants et des intervenants / Jeux de rôles.

🕒 Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.